

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt-sept septembre deux mille vingt-quatre à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 33
DATE DE LA CONVOCATION	20/09/2024
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	04/10/2024

OBJET :

**Demande d'autorisation de défrichement dans le cadre de l'extension de la Zone
d'activités de Micropolis**

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Rolande LESBROS , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , M. Olivier BUTEUX , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , M. Gil SILVESTRI , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Nina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , M. Eric GARCIN , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Elie CORDIER , Mme Esther GONON
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Olivier PAUCHON procuration à Mme Martine BOUCHARDY, M. Jérôme MAZET procuration à M. Pierre PHILIP, Mme Paskale ROUGON procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Solène FOREST procuration à M. Joël REYNIER, Mme Mélissa FOULQUE procuration à Mme Evelyne COLONNA, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH procuration à Mme Esther GONON

Absent(s) :

Mme Chiara GENTY, M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Joël REYNIER, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Dans le cadre de l'extension de la zone d'activités de Micropolis, prévu pour être réalisée sur les parcelles BY 47, et 318 et BT 624 BT 951, 952 et 994, 995 (voir esquisse d'aménagement en annexe) sur une superficie d'environ 2 hectares, un permis d'aménager a été déposé auprès du service instructeur et est actuellement en cours d'instruction.

Parallèlement, une demande d'autorisation de défrichement doit être déposée auprès de la Direction des Territoires (DDT) en application du Code forestier.

Conformément à la loi NOTRe qui a transféré à la communauté d'agglomération, la compétence relative à l'aménagement des zones d'activités, c'est cette dernière qui réalisera les travaux d'extension et de viabilisation des terrains concernés par le permis d'aménager et à qui doit donc être confié le mandat de procéder au défrichement dès lors que l'autorisation lui en sera accordée par la DDT en application du Code forestier.

Décision :

Il est proposé, sur l'avis favorable de la Commission du Commerce, de l'artisanat et du centre-ville réunie le 18 septembre 2024 :

Article 1 : de mandater la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance pour déposer une demande de défrichement en vue de l'extension de la zone d'activités de Micropolis.

Article 2 : d'autoriser la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance à procéder au défrichement, une fois l'autorisation accordée à celle-ci, par la Direction des Territoires.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande d'autorisation de défrichement.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 39

- ABSTENTION(S) : 2

Mme Pimprenelle BUTZBACH, Mme Esther GONON

La Maire-Adjointe

Catherine ASSO

Le Secrétaire de Séance

Joël REYNIER

Transmis en Préfecture le : 11 OCT 2024

Affiché ou publié le : 11 OCT 2024